

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [94] (2006)
Heft: 1501

Artikel: Des livres pour faire le point sur les viols de guerre
Autor: Kahn, Maryam
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282984>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des livres pour faire le point sur les viols de guerre.

«Les Conventions de Genève» contre la torture et l'esclavage, les décisions du tribunal pénal international sont tous les jours bafoués... il faut en finir avec le système des immunités et les complicités qui protègent les seigneurs de la guerre» s'indigne l'écrivain originaire de la République Démocratique du Congo (RDC), Bolya. Propos d'actualité: Le général serbe de Bosnie Radko Mladic, l'un des hommes les plus recherchés du moment, inculpé de génocide et de crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international depuis le 25 juillet 1995 est toujours en fuite. Belgrade avait reconnu que le général avait pu se cacher grâce à des complicités dans l'armée jusqu'en 2002. La procureure du TPI, Carla del Ponte, exhorte une nouvelle fois Belgrade de procéder à son arrestation. L'Union européenne (UE) fait pression, elle aussi, sur la Serbie. L'intégration de la Serbie à l'UE est conditionnée par l'arrestation et l'extradition d'ici fin mars - du général Mladic.

MARYAM KAHN

Dans un essai intitulé *La Profanation des vagins*², Bolya évoque la culture de l'impunité et analyse le mode opératoire de cette barbarie moderne que sont les viols de guerre «instrument de génocide» selon le TPI. S'appuyant sur des enquêtes d'ONG, confirmées par de nombreux reportages et témoignages, l'auteur dénonce les crimes sexuels de masse devenus une sorte «d'invariant de toutes les guerres contemporaines». Instrument commun des idéologies racistes, la violence sexuelle de masse vise à l'éradication d'une collectivité selon des critères définis par le persécuteur: «les agressions, tout comme la création des camps de viol - notamment en ex-Yougoslavie - les grossesses forcées, l'esclavage sexuel sont des instruments de génocide et de nettoyage ethnique». Bolya se penche sur la fonction de la haine, mais aussi de la peur, délibérément alimentée par les tortionnaires. Le viol a pour but d'entretenir la terreur, «il est considéré comme une opération de vaccination contre la rébellion».

La Barbarie

L'auteur souligne la passivité des témoins extérieurs et intérieurs, pointe ce paradoxe apparent: à son paroxysme, la violence est silencieuse «silence on viole! silence on tue!» et évoque le rôle décisif de l'impunité. «La culture de l'impunité risque de demeurer la règle du monde

malgré les décisions des tribunaux internationaux». A travers les chapitres du livre se dessine peu à peu une carte macabre des crimes sexuels mondiaux. Dont la plupart restent impunis. Bolya parle de l'Afrique, bien sûr: Rwanda, RD Congo, Djibouti, Somalie, Sierra Leone. Mais aussi Cambodge, Birmanie, Colombie, Tchétchénie, ex-Yougoslavie. Il s'interroge sur le «vertige» particulièrement dérangeant de la barbarie et fait affluer dans ces dizaines de pages qu'il consacre aux massacres, le sentiment de toute puissance et de jouissance que ces crimes suscitent chez ceux qu'il appelle les «saigneurs de la guerre». Désir de tuer, plaisir et abus. Les références sont omniprésentes: têtes fracassées, corps écrasés, femmes mutilées, petites filles déchiquetées, l'horreur répétée, sont autant d'exemples du dérèglement de l'être et de l'âme. Il n'est pas besoin, affirme l'auteur, d'être un monstre pour détruire des vies humaines, «le déchaînement de cette violence est souvent le fait des hommes ordinaires». Cette barbarie est indissociable de la progression de la conscience philosophique, civique ou juridique qui cherche à bannir ce crime contre l'humanité par le recours à la justice. Et Bolya de donner en exemple la condamnation de Jean-Paul Akayesu¹, «premier homme de l'histoire contemporaine reconnu coupable de violences sexuelles par un tribunal pénal international», en 1998.

Grâce aux féministes

Un premier pas pour «que les viols collectifs de guerre ne soient plus considérés comme de simples dégâts collatéraux». L'écrivain rend hommage aux féministes dont «la mobilisation et la bataille planétaire aboutira à qualifier le viol de guerre comme une forme de génocide. Cette immense révolution juridique universelle n'a été possible que grâce à elles». A l'image de la Suissesse Carla del Ponte, procureure du Tribunal pénal international et de l'avocate américaine Catherine MacKinson, elles ont su briser les multiples silences. Silence des viols d'abord, silence des rescapé-e-s (seules 10% des victimes selon l'OMS se présentent à une consultation médicale et longtemps après les faits), silence des massacreurs, celui de la dissimulation et du mensonge.

Un style à la hauteur de l'horreur

Bolya écrit le massacre, sonde la démesure et l'horreur, s'interroge sur la place de l'individu dans le monde, donne cours à cette faculté qu'est l'émotion. Pour mettre en récit cette expression paroxystique de la violence qui excède, par définition, les mots qui tenteraient d'en rendre compte, il choisit délibérément une écriture pour réduire la fracture entre la violence écrite et la violence vécue. Pas de langage édulcoré, qui sert tout autant à taire, à banaliser, ou à aseptiser, qu'à justifier ces violences.

L'horreur ne doit pas échapper à l'écriture. Titre choc *La Profanation des vagins* et phrases choquantes «le Kalachnikov dans le vagin a supplanté la célèbre balle dans la nuque», se bousculent et s'entassent pour mettre sur le papier tout ce qui s'y fit. La gageure est de montrer, de raconter enfin les violences extrêmes sans les refouler ou les recouvrir du masque du déni. Bolya aborde la haine de face, il l'observe et ausculte dans la douleur ses convulsions. Mais «la haine n'aura pas le dernier mot³». Tel est le titre de l'ouvrage de Christel Martin qui relate l'expérience d'une femme d'exception. Elle s'appelle Maggy. Marguerite Barankitse. La haine, elle l'a vécue dans son expression la plus inhumaine, lorsqu'en 1993, elle-même et sa famille tutsi ont été victimes des enfants tueurs. Au cœur de la barbarie de la guerre civile, Maggy parvient, au risque de sa vie, à sauver vingt-cinq enfants. Plus tard, au Burundi, pays voisin du Rwanda, elle crée la maison Shalom. Et recueille des enfants Hutu, Tutsi, Bata, des femmes ayant subi des violences sexuelles et des anciens enfants soldats massacrés. Rayonnante de grâce et de beauté dans sa volonté de faire valoir «ce qu'il y a de beau en chacun, jusqu'à pouvoir allumer en lui la beauté qui en éclairera les défauts», Marguerite Barankitse nous donne une formidable leçon d'amour. Et de pardon.

¹Cet ancien maire de Taba avait ordonné et encouragé les actes de violences sexuelles lors du génocide du Rwanda en 1994.

²Bolya, *La profanation des vagins. Le viol, arme de destruction massive*. Le serpent à plumes, Paris, 2005, 202 pages.

³Christel Martin, *La haine n'aura pas le dernier mot; Maggy, la femme aux 10.000 enfants*, Albin Michel, Paris, 2005, 217 p.

Pour aller plus loin

Jacques Sémelin, *Purifier et détruire*.

Usages politiques des massacres et des génocides, Seuil, Paris, 2005, 486 p.

Des nouvelles de l'Ontario

THÉRÈSE MOREAU

On se souvient que la province canadienne de l'Ontario avait instauré un arbitrage privé pour résoudre les litiges familiaux et que la menace était grande de voir instaurer des tribunaux fondés sur la charia (voir l'Émilie n°1493, mai 2005). Mais l'État canadien de l'Ontario a rétabli, le 15 février de cette année, une même justice pour ses citoyen-ne-s, quelle que soit leur religion ou origine ethnique. Les lois religieuses n'ont donc plus de pouvoir légal et toute décision concernant la famille devra respecter la loi canadienne. Par ailleurs, la ministre des droits des femmes a annoncé qu'un effort important serait fait pour informer tout le monde des choix que leur permet la loi canadienne. En effet, il faut pouvoir prévenir la continuation souterraine des lois religieuses. Les lois de protection de l'enfance vont également être amendées afin de prendre en compte les faits de violence et d'abus dans l'attribution de la garde à l'un-e des parents.

Tout ceci a été accompli grâce à la mobilisation importante qui s'est faite lorsque les associations telles que la Coalition contre l'application de la charia au Canada et le Comité contre la lapidation et pour la libération des femmes ont, dès 2003, appelé laïques et démocrates à manifester contre la légalisation des lois religieuses.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ouvre une inscription pour un poste de

MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

en Psycholinguistique et logopédie

CHARGE : il s'agit d'une charge à plein temps, comprenant des enseignements au niveau du Baccalauréat en psychologie et des Maîtrises universitaires en psychologie et en logopédie, ainsi que la participation au colloque de recherche de logopédie, et des contributions à des formations post-grades. Le poste implique la direction de recherches dans le domaine de la psycholinguistique et de la logopédie, sur les thèmes de l'acquisition, traitement et perte du langage, ainsi que la direction de thèses de doctorat. Les candidats-es posséderont une expérience de recherche dans le domaine de la psycholinguistique, ainsi qu'une très bonne formation méthodologique.

TITRE EXIGE : doctorat en psychologie, ou titre jugé équivalent.

ENTREE EN FONCTION : 1^{er} octobre 2006 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 31 mars 2006 à la présidence de la Section de psychologie, boulevard du Pont d'Arve 40, CH-1211 Genève 4.

Le cahier des charges détaillé ainsi que les conditions d'engagement peuvent être consultés à l'adresse « <http://www.unige.ch/fapse> ».

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures féminines.